

Paris, 13 janvier 2015

Contact Presse

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Philippe Lecigne
philippe@agence-C3M.com

Mots-clés : ACTIONNARIAT SALARIE / ORANGE

Elections du conseil de surveillance du fonds d'épargne salariale Cap'Orange : victoire de l'AASGO avec 57,1 % des suffrages

▪ **16 millions d'actions du groupe Orange ont été cédées en 2014 à ses salariés et anciens salariés : ce fonds d'épargne salariale, Cap'Orange, est pour la première fois dans le groupe co-géré par la Direction et les représentants des porteurs de parts. ▪ Des élections viennent de désigner les salariés siégeant au Conseil de Surveillance de Cap'Orange : c'est la liste de l'AASGO qui est arrivée largement en tête avec 57,1% des suffrages.**

Les actionnaires salariés d'Orange ont eu en ce début d'année, l'occasion de désigner par le vote, la moitié des membres du conseil de surveillance du fonds Cap'Orange créé en 2014.

Une vraie première pour la gouvernance des fonds chez Orange et une avancée pour la gouvernance.

« *Les salariés et anciens salariés ont bien compris l'enjeu : le taux de participation pour ce vote, pendant la semaine de rentrée, du 7 au 13 janvier, a été de 42% : c'est une belle mobilisation compte tenu de l'actualité nationale chargée et de la technicité de l'enjeu* », explique Thierry FEURGARD, Président de l'AASGO.

Depuis des années, l'AASGO milite auprès de la Direction du groupe pour que les actionnaires salariés soient décideurs au sein des conseils de surveillance qui gèrent les FCPE d'Orange. L'AASGO, association de salariés, a été créée en 1997, elle est animée par des spécialistes de l'actionnariat salarié et de l'épargne, elle est apolitique : ce sont ces critères - légitimité et capacité d'actions -, qui ont permis le succès de la liste présentée par l'AASGO.

L'AASGO arrive largement en tête avec 57,1 % des votants, et obtient 4 sièges de titulaires.

Siègeront au Conseil de surveillance de Cap'Orange : Marc Maouche, Pierre Dubois, Guy Salziger, Nadia Zak-Calvet. Leurs Suppléants sont : Sylvie Torche, Catherine Borel-Dupuy, Christophe Visse, Catherine René.

A propos d'AASGO

Association loi 1901, AASGO représente les actionnaires salariés et anciens salariés d'Orange et défend leurs intérêts dans le domaine de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié. Elle est indépendante de toute organisation politique ou syndicale. AASGO informe de manière objective les 200 000 actionnaires salariés d'Orange.

Près de 5% du capital d'Orange sont détenus par ces salariés, les plaçant au 2ème rang derrière l'Etat actionnaire (27%). AASGO est membre de la FAS (fédération des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés).

L'administrateur représentant les actionnaires salariés au Conseil d'Administration d'Orange est administrateur d'AASGO.

Pour en savoir plus : www.aasgo.org